

Objectif "Ville-Port"

LA GRANDE MOTTE à l'avant du 21^{ème} siècle

Concertation publique

29 > 8
mars mai 2016



Informez-vous, exprimez-vous, embarquez-vous pour la concertation !

**Vivre
ensemble**

**Travailler
ensemble**

**Vivre
et travailler
ensemble**

- >> **samedi 16 Avril**, atelier « **Vivre ensemble** » de 9h à 12h
- >> **mardi 19 Avril**, atelier « **Travailler ensemble** » de 14h30 à 17h
- >> **mardi 26 Avril**, atelier « **Vivre et travailler ensemble** » de 18h à 21h

... au Domaine de Haute-Plage

et
réunion publique
mardi 3 Mai à 18h
au Centre Culturel

L'inscription est obligatoire via le formulaire en ligne ou par téléphone.

www.lagrandemotte.fr
04 67 29 03 03

Edito



« Chères Grand-Mottoises, chers Grand-Mottois,

L'avenir de votre Ville vous appartient. Aujourd'hui plus que jamais.

Deux grands actes marquent cette année 2016 pour construire La Grande Motte du futur : l'instauration du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et le projet « Ville-Port » qui amène à penser un aménagement urbain au-delà de l'extension du Port.

Notre Ville littorale, qui s'est construite autour de son Port il y a un peu plus de 40 ans, doit opérer un renouvellement et répondre aux besoins d'habitat en les mettant en adéquation avec une vie à l'année. Elle doit aussi, en accompagnant la croissance de l'industrie nautique, prendre en compte les demandes touristiques, balnéaires et portuaires, et valoriser l'héritage de ses espaces publics originaux.

La perspective d'une « Ville-Port » correspond à ces enjeux humains et économiques déterminants et se veut l'expression d'une nouvelle attractivité.

L'extension du Port et l'aménagement urbain conçus ensemble seront plus efficaces. Ensemble parce qu'envisagés conjointement, ensemble parce que pensés avec vous et grâce à vous.

Nous avons opté pour une manière unique de conduire l'idée de « Ville-Port » jusqu'à sa réalisation. La page est blanche, une grande co-construction citoyenne s'annonce. Pour redéployer le Port, renouveler le centre-ville et créer de nouveaux liens entre les deux, votre avis est décisif. Vous pourrez l'exprimer lors d'un échange en plusieurs étapes dont la première, celle de la concertation volontaire, commence en ce printemps 2016.

Du 29 mars au 8 mai vous allez être informés et consultés. A l'issue de cette concertation, un bilan nourri de vos contributions et remarques sera intégré au cahier des charges remis aux équipes de maîtrise d'œuvre en charge de définir le projet dans le cadre d'un dialogue compétitif.

La présente plaquette est destinée à vous accompagner tout au long de la concrétisation de cette grande idée. Vous pouvez y découvrir l'origine, les enjeux du projet ainsi que les modalités du processus de concertation qui se trouvent en son cœur.

Promettons ensemble un bel avenir à notre cité, mettons La Grande Motte à l'avant du 21^{ème} siècle ! »

Stéphane ROSSIGNOL

Maire de La Grande Motte,
Président de l'Agglomération du Pays de l'Or

Sommaire



Editop.3

> **Un Port, une Ville,
des intérêts réciproques**.....p.5

> **La Grande Motte,
une « Ville-Port » pour tous**p.6

> **Concrétisons ensemble
la « Ville-Port » de demain**.....p.8

> **Un grand moment
pour une grande idée**p.9

> **Du 29 mars au 8 mai 2016,
cap sur la « Ville-Port »**.....p.10

Mon carnet de bord de
la concertationp.12

Bulletin de participation.....p.13



Un Port, une Ville, des intérêts réciproques

Une longue histoire de modernité

Depuis sa conception futuriste sur les terres vierges du Languedoc-Roussillon par l'architecte Jean Balladur dans les années 60 et dans le cadre de la mission Racine (mission interministérielle de développement du littoral méditerranéen dans les départements du Gard, de l'Hérault, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales), La Grande Motte s'est toujours montrée novatrice et qualitative. La forme du bâti est ici l'héritage d'une audace et d'une originalité perçues comme l'ADN d'une Ville née inventive et moderne.

Cœur battant de La Grande Motte, le Port, avec ses 1547 anneaux et ses activités nautiques, participe à son image de cité attractive et originale ainsi qu'à son rayonnement économique.

Situé au nord du bassin d'Aigues-Mortes, il possède les atouts uniques d'un Port singulier : un havre abrité offrant une réelle aisance d'amarrage, une vie sociale et commerçante de proximité.

Ces dernières années, alors que toutes les possibilités d'optimisation ont été effectuées, l'extension du Port a été régulièrement évoquée, pour répondre notamment au besoin d'anneaux d'amarrage supplémentaires.

Côté Ville, une pénurie croissante de logements et une inadéquation du parc de logements aux besoins actuels sont observées ne permettant pas de renouveler la population, risquant même d'impacter les infrastructures publiques et scolaires et l'économie résidentielle de la Ville.

Ce n'est donc pas un hasard si aujourd'hui La Grande Motte associe **Ville** et **Port** au cœur de sa stratégie de progrès et de développement. La Municipalité entend accorder à la zone portuaire la place prépondérante qu'elle mérite et inscrire l'extension du Port dans une volonté de requalification urbaine.

PLU

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) donne un cadre à la construction pour les quinze années à venir sur le territoire de la commune. Ce document fixe les règles d'occupation du sol et les usages qui pourront en être faits dans le respect de l'identité grand-mottoise afin de préserver son patrimoine architectural et ses zones naturelles. Il sert de référence intégrant l'ensemble des contraintes, des obligations et des objectifs fixés par d'autres documents à l'échelle de l'Agglomération, du Département et de l'Etat. Le PLU reprend tous les éléments réglementaires et les intègre pour servir de guide aux projets de construction.

Une concertation est en cours autour du PLU.

Pour plus d'infos : 04 67 29 03 03 - urbanisme@lagrandemotte.fr - www.lagrandemotte.fr

La Grande Motte, une « Ville-

C'est bien au travers d'enjeux multiples : architectural, patrimonial, identitaire, urbain, environnemental, technique, économique que peut être mené le redéploiement du Port et le renouvellement du centre-ville conçus ensemble. Résidents permanents ou de passage, acteurs du nautisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du commerce et des services, nous serions nombreux à en bénéficier.

Conforter le nautisme comme élément incontournable du développement économique et touristique dans un contexte régional favorable

Les entreprises du nautisme et de la plaisance, part significative de l'économie du territoire, sont sources d'emplois et renforcent La Grande Motte dans son image maritime et estivale. **Des infrastructures portuaires de qualité et une réelle dynamique associative ont permis le développement d'une offre en services nautiques et de plaisance diversifiés et reconnus régionalement.** Le Yacht Club ou encore le Centre d'Entrainement Méditerranée (CEM) constituent les bases d'un Pôle Nautique à valoriser pour maintenir un niveau de compétitivité par rapport aux autres ports languedociens.

Reconnecter
le quartier du
Couchant
à la Ville

Reconnecter le quartier du Couchant à la Ville

Réaménager la digue Ouest, tout en revalorisant les quais Georges Pompidou et Eric Tabarly, ferait **émerger un nouvel équilibre entre le cœur de Ville et la Motte du Couchant.** Ce nouveau lien participerait ainsi à la dynamique économique et résidentielle de la commune et favoriserait un meilleur cadre de vie.


Conforter le nautisme
comme élément
incontournable



Port » pour tous

Améliorer le cheminement, la circulation et le stationnement autour du Port

Les espaces publics entre le Port et la Ville jouent un rôle majeur dans le cadre de vie des Grand-Mottois. Point d'entrée vers le cœur de Ville, ils doivent répondre aux enjeux d'accessibilité, de desserte des activités portuaires et de création d'espaces de promenade. **Une réflexion sur un plan de stationnement optimisé et sur un meilleur usage de la voiture s'impose** pour mieux s'approprier l'espace public.



Améliorer
le cheminement,
la circulation et
le stationnement

Renouveler et
enrichir l'offre
résidentielle

Répondre au
besoin d'anneaux
d'amarrage

Renouveler et enrichir l'offre résidentielle

La réussite urbaine de La Grande Motte s'inscrit dans un ensemble environnemental, sans équivalent sur le littoral français. **L'opportunité offerte pour la Ville de l'aménagement d'un nouveau bassin portuaire est de reconquérir certains espaces sous-équipés en proposant un projet urbain** capable de renouveler l'attractivité résidentielle.

Répondre au besoin d'anneaux d'amarrage

Le manque de places à flot pour la plaisance est une situation récurrente sur la côte languedocienne. **La Grande Motte n'échappe pas à la règle et n'exploite pas les possibilités économiques offertes par la filière, faute de places.** Face à cette réalité, est envisagée une extension du Port afin de pouvoir satisfaire une demande de quatre cent anneaux.

Concrétisons ensemble la « Ville-Port » de demain

4 principes conducteurs :

- > Une conception fidèle à l'âme du territoire et respectueuse de l'environnement
- > Une alliance qui valorise l'économie du Port et de la Ville
- > Faire de La Grande Motte une vitrine de la plaisance et du nautisme
- > Un projet qui restera maîtrisé par la puissance publique



Un programme d'études a été mené en 2014 et 2015 afin d'évaluer la faisabilité du projet de réaménagement du secteur du Port et de son extension, sur les plans technique, environnemental, juridique et financier. Ces études sont aujourd'hui terminées et ont permis de confirmer les objectifs de cette idée dont les contours restent à construire.

L'extension du Port s'accompagnerait d'une structure technique performante à destination des entreprises du nautisme et de ses services.

Une requalification de l'interface Ville-Port et de 6 hectares d'espace foncier à destination d'un projet urbain mixte et diversifié, **dans la continuité de l'œuvre de Jean Balladur**, serait complétée d'une réorganisation des espaces publics notamment des quais Pompidou et Tabarly. L'impact de l'automobile y serait pacifié et les promenades portuaires unifiées.

Un grand moment pour une grande idée

Pour dessiner ensemble les contours de la « Ville-Port », La Grande Motte déploie une méthode inédite d'écoute et d'échange citoyen lors d'une concertation menée de la manière la plus large possible, en trois étapes.

2 0 1 6

Concertation
volontaire
29 Mars
8 Mai 2016

Etape 1 : La concertation volontaire du 29 mars au 8 mai 2016 a pour but d'évaluer, au regard des études de faisabilité, l'opportunité du projet et de recenser les attentes de la population et des acteurs locaux. **Vos contributions, remarques et propositions nourriront le cahier des charges remis aux trois équipes de maîtrise d'œuvre qui seront mises en compétition** à partir du mois de juin 2016 au travers d'un dialogue compétitif.

Dialogue
compétitif
Juin 2016 à
Janvier 2017

Etape 2 : Un dialogue compétitif pour le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre urbaine sera lancé de juin 2016 à janvier 2017, temps durant lequel la concertation continuera sous différentes modalités. **L'un des projets sera sélectionné au début de l'année 2017.**

2 0 1 7

Concertation
réglementaire
1^{er} semestre
2017

Etape 3 : Sur la base du projet sélectionné, **une nouvelle phase de concertation sera menée au 1^{er} semestre 2017** afin de définir plus précisément le projet et de cibler les caractéristiques et points à étudier en priorité.

Le dialogue compétitif, qu'est-ce que c'est ?

Au terme d'un appel à candidatures lancé par la Ville, trois équipes d'architectes et d'urbanistes seront retenues pour travailler sur le projet pendant six mois de manière indépendante les unes des autres et en tenant compte des enseignements de la concertation volontaire.

À l'issue de la procédure de dialogue compétitif, un jury pluraliste sélectionnera en janvier 2017, une des trois équipes sur la base du meilleur projet.

Du 29 mars au 8 mai 2016,



>> 1969



>> 1972



Vous êtes invités à vous informer et à participer à cette première étape concertative lors de rencontres tout spécialement organisées pour vous.

L'inscription est obligatoire via le formulaire en ligne sur www.lagrandemotte.fr
ou par téléphone à l'accueil de l'Hôtel de Ville : **04 67 29 03 03**

Les ateliers participatifs ont pour vocation de faire émerger idées et initiatives, de permettre à une véritable synergie de se créer, de faire le lien entre toutes les personnes concernées. Ce sont des séances de travail dans une atmosphère conviviale propice au dialogue et à la réflexion.

« Comment bien vivre ensemble, partager un espace respectueux de chacun ? »,

>> le samedi 16 avril de 9h à 12h, au Domaine de Haute-Plage.

Atelier ouvert à tous, pour co-construire, co-créeer et inventer ensemble notre Ville de demain.

« Comment bien travailler tous ensemble, nouer des collaborations ? »,

>> le mardi 19 avril de 14h30 à 17h, au Domaine de Haute-Plage.

Atelier destiné plus particulièrement aux acteurs économiques, aux entrepreneurs du nautisme, commerçants, restaurateurs et hôteliers qui pourront exprimer leurs attentes en matière de développement économique et d'émergence d'activités nouvelles et de services.

« Comment bien vivre et travailler ensemble, cohabiter entre résidents et commerces, anciens et nouveaux ? »,

>> le mardi 26 avril de 18h à 21h, au Domaine de Haute-Plage.

Atelier ouvert à tous, pour faire la synthèse des contributions apportées lors des deux précédents ateliers.

cap sur la « Ville-Port »



>> 1975



>> 2016

Préparons ensemble
La Grande Motte
du 21^{ème} siècle

La réunion publique :

>> **le mardi 3 mai à 18h** au Centre Culturel.

Ouvert à tous, ce moment est dédié à l'information et à l'expression. Chacun pourra poser des questions, témoigner et dialoguer. Au cours de cette réunion publique, l'essentiel des travaux issus des ateliers des 16, 19 et 26 avril sera restitué.

Des bulletins de participation disponibles à l'Office du Tourisme, à l'Hôtel de Ville et à la Capitainerie du Port permettront de recueillir le plus d'avis possible. Des urnes sont prévues à cet effet dans ces mêmes lieux.

Une page sera dédiée au projet sur **le site internet de la Ville et du Port** pour s'informer et s'exprimer via une adresse mail dédiée : concertationvilleport@lagrandemotte.fr

Une exposition sera mise en place à l'Hôtel de Ville et à la Capitainerie composée de 3 panneaux explicatifs de la démarche de concertation ainsi que de l'essentiel des études de faisabilité. Elle sera accompagnée d'un registre sur lequel vous pourrez vous exprimer également.

Chacun l'aura compris, la feuille de route de la « Ville-Port » va s'écrire à plusieurs mains, en total esprit de dialogue et d'échange. La Municipalité souhaite, avant tout, que les Grand-Mottois, les acteurs de la vie du Port et les élus définissent ensemble les grandes lignes d'un projet inédit par ses enjeux mais aussi par sa méthodologie d'élaboration.

Mon carnet de bord de la concertation

A series of horizontal dotted lines for writing.



A series of horizontal dotted lines for writing, spanning the width of the page.

LA GRANDE MOTTE

Hôtel de Ville
Place du 1^{er} octobre 1974
34 280 La Grande Motte

04 67 29 03 03

www.lagrandemotte.fr
concertationvilleport@lagrandemotte.fr

Capitainerie du Port

04 67 56 50 06

www.portdelagrandemotte-destination-odysee.eu



CAMPARDOU
COMPTON

© Fotolia - ADAGP - Michel Etienne - Fred de Baillencourt - Régis Mortier
Gérard Rey - Mathieu Garnault - Patrice Blot - Jean-Pierre Jos.